

117^e Réunion régulière, le samedi 12 mars 2022 Rapport de la Présidence

Les deux mois qui ont suivi notre dernière réunion du conseil, le 22 janvier dernier, furent très mouvementées. À titre de président, j'ai tenu deux réunions avec le ministre de l'Éducation, où nous avons discuté de la deuxième école à St. John's, l'École Boréale à Happy Valley-Goose Bay, les prochaines élections pour le conseil, la nomination d'une nouvelle conseillère entretemps pour représenter la Zone Ouest-Centre, et le recrutement d'une nouvelle direction générale de l'éducation. J'adresse ces items l'un après l'autre.

Les rénovations à l'ancienne école pour les sourds sont entamées. Comme nous le savons, l'École Rocher du Nord ne sera plus disponible après juin et donc il faut que les rénovations procèdent dans les plus brefs délais. Nous sommes en train de négocier le transfert de l'école pour les sourds en même temps que les rénovations ont lieu, un peu comme changer une crevaison en même temps que le véhicule roule. Nous aimerions pouvoir être plus délibérés dans nos discussions avec le ministère, mais les circonstances nous devancent.

Un élément important pour le CSFP est l'addition d'une garderie dans l'école, pour laquelle nous revendiquons fortement. Nous sommes réconforté que la petite enfance est une priorité pour le gouvernement au pouvoir et donc sommes assez sûrs que la garderie deviendra réalité. Nous travaillons étroitement avec la Fédération des Francophones ainsi que la garderie Les P'tits Cerfs-Volants dans ce dossier.

Nous proposons convoquer une réunion publique pour informer la communauté des plans pour l'école pour les sourds aussitôt que possible. Nous savons que la communauté – et encore plus les parents dont les enfants déménageront à cette nouvelle école – ont plusieurs questions. Nous convoquerons cette réunion une fois que nous aurons les réponses aux questions que nousmêmes avons posées au gouvernement. Il reste deux ou trois items importants qui n'ont pas encore été réglés et il est préférable qu'ils le soient avant de tenir la réunion.

Dans me réunions avec le ministre, j'ai aussi insisté que des rénovations majeures sont nécessaires à l'École Boréale. Cette école n'a pas de gymnase, de cafétéria, de bibliothèque ou de garderie. C'est inconcevable de nos jours qu'une école n'ait pas ces installations. Le ministre nous a promis de visiter l'école une fois que les restrictions sanitaires aient été enlevées et je lui ai rappelé de cette promesse.

Nous procédons avec l'organisation des élections pour les conseillers. Nous sommes présentement en discussion avec Élections TNL et le ministère de l'Éducation au sujet de comment tenir ces élections. Nous voulons clarifier avec le ministère qui a droit de voter et de se

présenter comme candidat, et comment le vote va se dérouler. Nous proposons un vote par la poste, chose qui n'est présentement pas permise par les règlements de la province. Nous aimerions aussi offrir la chance à tous les parents qui ont des enfants dans nos écoles — qu'ils soient citoyens canadiens ou non — de voter, chose qui, elle aussi, n'est pas permise. Alors, nous allons demander que les règlements régissant les élections scolaires soient amendés, ce qui prendra quelques mois. Si tout marche comme nous le proposons, les élections auront lieu en octobre.

Voter par la poste implique des coûts qui ne sont présentement pas couverts par le budget du CSFP, alors il faudra convaincre le ministre que ces coûts additionnels sont non seulement raisonnables mais justifiables.

Le ministre peut toujours refuser d'amender les règlements, soit par manque de temps ou d'argent, et le cas échéant, nous procèderons de la même façon que la dernière fois, c'est-à-dire, avec des bureaux de vote dans nos écoles où les électeurs doivent se présenter en personne.

Entretemps, le conseil se rencontrera encore plusieurs fois avant cet élection et donc nous avons demandé au ministre de combler un poste vacant dans la Zone Ouest-Centre. Ce pouvoir lui est décerné dans la loi scolaire. Nous espérions recevoir une réponse à cette demande avant la réunion d'aujourd'hui mais malheureusement nous ne l'avons pas reçu à date et le poste demeure vacant.

Le dernier item que je veux adresser est le départ de notre directrice générale de l'éducation. Avant de la remercier, j'aimerais vous informer que nous avons entamé le processus de recrutement pour la remplacer. Nous avons demandé et reçu du ministre le financement nécessaire pour embaucher une firme de recrutement spécialisée dans les cadres supérieurs en éducation. Nous sommes présentement en train de recruter cette firme et, une fois en place, inviterons les candidats et candidates intéressé.es à se présenter.

Durant notre réunion d'aujourd'hui, j'inviterai une proposition pour mettre en place un comité de recrutement pour superviser le processus d'embauche et interviewer les candidates qualifiés. J'inviterai aussi des propositions pour combler les postes par intérim de direction générale et de direction générale adjointe durant la période de recrutement.

Ce ne sera pas facile de remplacer quelqu'un d'aussi dynamique, engagée, engageante, travailleuse et gagnante que notre Directrice Générale de l'Éducation, Mme Kim Christianson, qui nous quitte dans quelques jours. Je connais Kim depuis maintenant quatre ans et je travaille étroitement avec elle depuis plus d'un an. Elle est une de ces personnes qui incarne l'organisme même dont elle fait partie : sa vision, ses objectifs et ses valeurs sont ceux du CSFP.

Nous avons fait des grands pas sous sa direction. La plupart du temps, elle travaille dans l'ombre, loin de l'attention du public. Le public ne la voit que lorsqu'il y a des problèmes à adresser, quand les émotions sont élevées. Durant ces moments, elle s'est très bien acquittée de ses responsabilités et nous a très bien représenté, le CSFP. Durant une carrière de 40 ans, j'ai travaillé avec des

centaines de personnes que j'ai eu la chance d'observer de près. D'après moi, Kim Christianson est parmi les meilleurs d'eux. Elle connaît le milieu de l'éducation à fond, elle a un sens très développé des enjeux, elle a une habilité de réseauter sans égal, et elle a une capacité de travail exceptionnelle. (Je lui envoie des courriels les soirées et les fins de semaine, n'attendant pas de réponse avant la prochaine journée ouvrable, et elle me répond presqu'immédiatement!)

Depuis son arrivée, Kim s'est totalement investie à faire avancer la Francophonie de Terre-Neuve et du Labrador. Nous qui la connaissons bien lui sont très reconnaissants. L'organisme Le CLÉ, un organisme bien connu à travers la Francophonie canadienne, où elle entreprend ses prochains défis, a aussi reconnu ses atouts. Dans quelques jours, elle devient leur nouvelle Présidente Directrice Générale. Alors, notre perte est leur gain. Mais elle demeure dans le grand réseau canadien, et nous aurons surement la chance de travailler avec elle dans son nouveau poste dans le futur.

Kim, les conseillers et conseillères te remercient pour tout ce que tu as fait pour le CSFP et te présentent un petit cadeau en guise de reconnaissance. Il s'agit un certificat-cadeau de \$250 pour une session de gâterie dans un spa. Tu as travaillé très fort pour nous et tu mérites une journée de repos!

Nous savons que tu demeures à notre disposition si nous avons besoin de toi et qu'une partie de ton cœur reste chez nous. Nous te souhaitons tout le succès et le bonheur dans une longue vie!

Michael Clair, Président